



RCS : PAU

Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00382

Numéro SIREN : 388 307 209

Nom ou dénomination : A.S.A. FERMETURES

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2017 sous le numéro de dépôt 28

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PAU

B.P. 90338 - 64000 PAU
Serveur vocal : 0 899 70 22 22
Internet : www.infogreffe.fr
Site : www.greffe-tc-pau.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A.S.A. FERMETURES

route Nationale 117 - Monjoy -
boulevard de l'Europe
64230 Lescar

V/REF :

N/REF : 92 B 382 / 2017-B-28

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE PAU certifie qu'il a reçu le 22/12/2016,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2016.

Concernant la société

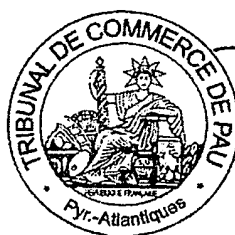
A.S.A. FERMETURES
Société par actions simplifiée
route Nationale 117 - Monjoy -
boulevard de l'Europe
64230 Lescar

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-28 le 04/01/2017

R.C.S. PAU 388 307 209 (92 B 382)

Fait à PAU le 04/01/2017,

LA GREFFIERE,



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.A FERMETURES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 87 BOULEVARD DE L'EUROPE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 8 8 3 0 7 2 0 9 0 0 0 2 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30062016	N-1, 30062015					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	276	AC	276		
		Frais de développement *	CX	76 294	CQ	76 294		12 511
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	107 097	AG	57 443	49 654	60 294
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	70 818	AO	57 324	13 494	15 857
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	144 982	AS	118 065	26 916	9 442
		Autres immobilisations corporelles	AT	278 499	AU	180 291	98 208	122 576
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	4 500	CV		4 500	4 500
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	6 860	BI		6 860	6 860
TOTAL (II)		BJ	689 326	BK	489 693	199 634	232 042	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	606 029	BU		606 029	288 707
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 582 888	BY	19 330	1 563 559	634 413
		Autres créances (3)	BZ	60 939	CA		60 939	213 356
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	200 000	CE		200 000	200 000
Disponibilités		CF	646 731	CG		646 731	212 891	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 717	CI		4 717	4 906	
	TOTAL (III)	CJ	3 101 304	CK	19 330	3 081 974	1 554 272	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 790 630	IA	509 022	3 281 608	1 786 313	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	6 860	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :			Créances :	

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS A.S.A FERMETURES			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100.000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 011 288	801 730
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	633 086	304 557
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	1 754 374
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	75 000	105 009
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	33 118	35 253
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 258 172	294 481
	Dettes fiscales et sociales	DY	151 230	120 501
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 715	14 782
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 527 234	570 025
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 281 608	1 786 313
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 527 234	502 525
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.A FERMETURES						Néant ☐			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 068 984	FB		FC	6 068 984	3 280 252	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 068 984	FK		FL	6 068 984	3 280 252
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	30 774	6 136	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 099 758	3 286 388
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	3 981 577	1 594 449	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(317 322)	(190 290)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	736 892	633 668	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	37 196	39 370	
	Salaires et traitements *					FY	533 937	615 723	
	Charges sociales (10)					FZ	310 065	350 544	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	64 041	75 346
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 885	646	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 348 271	3 119 455
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	751 488	166 932
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 983	10 172	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	11 983	10 172	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	789	4 146	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	789	4 146	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 193	6 026	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	762 681	172 958	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS A.S.A FERMETURES				Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	9 402	2 335	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	100 000	34 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	109 402	36 835	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	7 251	1 281	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	55 206	31 433	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	179		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	62 636	32 714	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	46 767	4 121	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	176 362	(127 478)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	6 221 143	3 333 394	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	5 588 057	3 028 837	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	633 086	304 557	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	24 780	41 620
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	30 774	6 136
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	87	43
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Régularisations diverses			6 706	9 402		
Cession Immobilisations			55 206	100 000		
amendes			545			
Dotations exceptionnelles aux amortissements			179			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS A.S.A FERMETURES										Néant ☐		
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	76 570	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	107 097	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG	70 818	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3	KS	139 956	KT		KU	36 446
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	70 465	KW		KX	42 357		
		Matériel de transport *			KY	284 023	KZ		LA	7 715		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	72 868	LC		LD	499		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	638 130	LO		LP	87 017		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	4 500	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 860	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	11 360	LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	833 157	ØH		ØJ	87 017			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ	76 570	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	107 097	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	70 818	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	31 420	MK	144 982	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	112 821	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	146 962	MQ	144 776	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	52 466	MT	20 902	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	230 848	NH	494 299	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	4 500	ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	6 860	2G			
TOTAL IV		13		NJ		NK	11 360	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14		ØK	230 848	ØL	689 326	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.A FERMETURES										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	64 059	EL	12 511	EM		EN	76 570	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	46 803	PF	10 640	PG		PH	57 443	
Terrains			PI	54 961	PJ	2 363	PK		PL	57 324	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	130 514	QA	14 727	QB	27 175	QC	118 065	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	31 368	QE	5 010	QF		QG	36 378	
	Matériel de transport		QH	204 138	QI	17 879	QJ	99 439	QK	122 579	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	69 273	QM	1 089	QN	49 028	QO	21 334	
corporelles	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	490 254	QV	41 068	QW	175 642	QX	355 680	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	601 116	ØP	64 219	ØQ	175 642	ØR	489 693	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS A.S.A FERMETURES**Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6T	6U	6V	6W
	TOTAL III	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7B	7C	7D	7E
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	19 330	19 330	19 330	19 330
		19 330	19 330	19 330	19 330
		19 330	19 330	19 330	19 330

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.A FERMETURES										Néant ☐			
CADRE A			ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	6 860	UV	6 860	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	32 313		32 313					
	Autres créances clients				UX	1 550 575		1 550 575					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)				Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY	6 487		6 487					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	33 469		33 469					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	13 794		13 794					
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	7 189		7 189					
	Charges constatées d'avance				VS	4 717		4 717					
	TOTAUX				VT	1 655 404	VU	1 655 404	VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	75 000		75 000							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 258 172		1 258 172							
Personnel et comptes rattachés			8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	53 725		53 725							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	34 380		34 380							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	31 918		31 918							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	31 207		31 207							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	33 118		33 118							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	9 715		9 715							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	1 527 234	VZ	1 527 234							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				33 118	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	30 009	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.A FERMETURES						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30062016		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	633 086		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	25 455	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 340	WC		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XE	27 795	
	Amendes et pénalités		WJ	545	Charges financières (art.212 bis) *		XZ		XW	545
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	232 573		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
	Moins-values nettes a long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								ZN	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								WN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WO		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		XR		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR	893 999	
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WU	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WV	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WH	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A						WP	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								WW	
	Majoration d'amortissement *								XB	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		I6	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		WZ	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		XA	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC			ZY	
Mesures d'incitation	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XD	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XF	91 522
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
	TOTAL II								XS	
	Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	718 685	XG	83 792
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		Y2	
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XH	175 314
	RESULTAT FISCAL BENEFICE(ligne XN) ou DEFICIT(reportable en avant (ligne XO)						XN	718 685	XL	
									XO	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS A.S.A FERMETURES		Néant ☐	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.A FERMETURES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	801 730	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	304 557		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	95 000				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	1 106 288		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	1 011 288				
					TOTAL II	ZH	1 106 288				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N: Exercice N-1:											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7	113 200	YQ	69 770					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	80 210	35 059				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8	93 286	XQ	141 538	128 718				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	47 326	17 726				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	33 796	32 634				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES		ST	434 023	419 530				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	736 892	633 668				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 966	2 842				
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		9Z	34 230	36 529				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	37 196	39 370				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	1 017 290	487 370				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	911 115	455 695				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2015) *				ØB	587 743					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)				YP	17	21				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.A FERMETURES						Néant ☐		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1	cession fond Witry						
	2	cession mat. Witry	12 500		4 023	8 477		
	3	matériel mis au rebut	218 348		171 619	46 729		
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 16%	0%	⑩	
I - Immobilisations *	1	85 000	85 000	85 000				
	2	15 000	6 523	6 523				
	3		(46 729)	(46 729)				
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
C'ADRI A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			44 794					
C'ADRI B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)		
C'ADRI C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS A.S.A FERMETURES**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS A.S.A FERMETURES**

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.A FERMETURES				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.A FERMETURES			Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01072015 et clos le : 30062016 Durée en nombre de mois 12			
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	6 068 984	
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	30 774	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	6 099 758	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	3 981 577	
Variation de stocks (marchandises)	OO	(317 322)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	570 575	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1 885	
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	4 236 715	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 863 044
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	1 863 044	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	6 099 758	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|0|06|2|0|16|

N° SIRET 3|8|8|3|0|7|2|0|9|0|0|0|2|2|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.S.A FERMETURES

ADRESSE (voie) 87 BOULEVARD DE L EUROPE RN 117 MONJOY

CODE POSTAL 64230 VILLE LESCAR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BELLOTA Prénom(s) IGNACE
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250
 Naissance : Date 19061953 N° département 64 Commune PAU Pays FRANCE
 Adresse : N° 1 Voie Chemin des Arribéus
 Code postal 64110 Commune LAROIN Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2016

N° SIRET 38830720900022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.S.A FERMETURES

ADRESSE (voie) 87 BOULEVARD DE L EUROPE RN 117 MONJOY

CODE POSTAL 64230 VILLE LESCAR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BELLOTA Prénom(s) Yannick

Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 125

Naissance : Date 18071980 N° département 64 Commune PAU Pays FRANCE

Adresse : N° 1 Voie Chemin Las Grapes

Code postal 64230 Commune AUBIN Pays FRANCE

Titre (2) Mlle Nom patronymique BELLOTA Prénom(s) Sabrina

Nom marital LARRAN % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 125

Naissance : Date 12101981 N° département 64 Commune PAU Pays FRANCE

Adresse : N° Voie Quartier Angus

Code postal 64370 Commune CASTILLON Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/03/2016

N° SIRET 38830720900022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.S.A FERMETURES

ADRESSE (voie) 87 BOULEVARD DE L EUROPE

RN 117 MONJOY

CODE POSTAL

64230

VILLE

LESCAR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formejuridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Formejuridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Formejuridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Formejuridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Formejuridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Formejuridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Formejuridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Formejuridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/0 (1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/01/2016

N° SIRET 38830720900022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.S.A FERMETURES

ADRESSE (voie) 87 BOULEVARD DE L EUROPE RN 117 MONJOY

CODE POSTAL 64230 VILLE LESCAR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.S.A Fermetures SAS
SOCIETE par Actions Simplifiée AU CAPITAL DE 100 000 €
SIEGE SOCIAL : 87 Boulevard de l'Europe 64230 LESCAR

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an Deux Mille Seize
le 30 novembre
A 9 H

Les actionnaires de la SAS A.S.A Fermetures, société à action simplifiée de 100 000 Euros divisé en 500 parts de 200 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation régulière de M. BELLOTA Ignace

Sont présents

- M.	BELLOTA Ignace	propriétaire de 100 parts sociales
- M.	BELLOTA Yannick	propriétaire de 200 parts sociales
- Mme	BELLOTA Sabrina épouse LARRAN	propriétaire de 200 parts sociales

L'Assemblée est présidée par M. BELLOTA Ignace .

Le Président constate au vue de la feuille de présence que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales
Il précise que le Commissaire aux Comptes a été régulièrement convoqué et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- lecture du rapport de gestion établi par le président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016 et quitus à la Présidence
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code du Commerce
- Rémunération du Président et des Directeurs Généraux
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2016
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2016,
- le rapport de gestion du président
- le rapport général et le rapport spécial du Commissaires aux Comptes

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

IB
VB
SL

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code du Commerce, établis par le Président.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code du Commerce de chacune des conventions visées par ledit article approuve l'ensemble des conventions intervenues au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition du Président, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 633 085.74 Euros approuve les comptes et le bilan de l'exercice social, et donne quitus entier et sans réserve à la gestion du Président et aux Directeurs Généraux au titre de l'exercice écoulé et prend acte de la mission du Commissaire aux Comptes
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale adoptant la proposition du Président décide d'affecter le bénéfice de **633 085.74 Euros** comme suit :

- Distribution des dividendes	200 000.00 €
- Report à nouveau	433 085.74 €

TOTAL

633 085.74 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

IB UB SN

L'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Président décide de mettre les dividendes en paiement en décembre 2016 par virement sur les comptes courants associés ou par chèques libellés à leur ordre après imputation des prélèvements sociaux de 15.50 % et des éventuels prélèvements forfaitaires de 21 % non libératoires sont dus si leur niveau d'imposition de l'année -2 est supérieur à 75 000 € pour un couple.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI L'Assemblée générale annuelle ordinaire prend acte que les dividendes distribués aux actionnaires à hauteur de **200 000 €** sont entièrement éligibles à l'abattement de 40 % visé à l'article 158-3-2° et 4° du même code

De même conformément aux dispositions de l'article 243 bis précité, le Président vous rappelle que les dividendes distribués par la société au cours des 3 derniers exercices ont été les suivants

Exercice clos	Dividendes versés	Dividendes éligibles à l'abattement ART. 158-3-2° et 4° du CGI	Dividendes non éligibles à l'abattement Art.158-3-2° et 4° du CGI
30/06/2015	95 000.00	95 000.00	0
30/06/2014	95 000.00	95 000.00	0
30/06/2013	63 905.00	63 905.00	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Le salaire de M. Ignace BELLOTA Président pour l'exercice écoulé s'élève à 39 249 € brut annuel

Au titre de l'avantage en nature pour l'utilisation du véhicule de fonction un montant de 5 556 euros est calculé mensuellement sur le bulletin de salaire.

Le salaire de Mme Sabrina LARRAN Directeur Général s'élève pour l'exercice écoulé à 27 120.75 € brut annuel.

Le salaire de M. Yannick BELLOTA Directeur Général s'élève pour l'exercice écoulé à 28 926.62 € brut annuel

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

JB UB S

SIXIEME RESOLUTION

Autorisation de la Convention conclue entre la SCI LES REMPARTS et la Société ASA FERMETURES

Le loyer mensuel H.T est de 2 307.69 € jusqu'au 30 avril 2016 soit 23 076.90 € sur l'exercice.
Cette somme concerne la location du bâtiment par notre Agence de Witry les Reims 2 rue des Anciens Remparts 51420 WITRY LES REIMS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Autorisation de la Convention conclue entre la SCI YANSA et la société ASA FERMETURES

Le loyer mensuel H.T est de 4 461.74 € soit 53 540.88 € sur l'exercice.

Cette résolution est adaptée à l'unanimité.

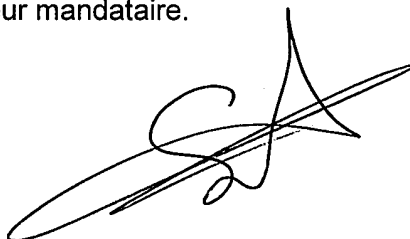
IB

Sn

YB

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après la lecture par le Président et les associés présents ou leur mandataire.



ASA FERMETURES
Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 87 BOULEVARD DE L'EUROPE 64230 LESCAR
SIRET 38830720900022

RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

Chers Associés,

Je vous ai réunis en Assemblée Générale Annuelle, conformément aux dispositions statutaires et à celles de l'Article L 227-9 du Code de Commerce, pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations à cette Assemblée Générale vous ont été régulièrement adressées dans les formes et délais prescrits par les textes. De même, tous les documents et pièces prévus par les Dispositions légales et réglementaires vous ont été communiqués ou ont été tenus à votre disposition, au siège social, durant les QUINZE (15) jours qui ont précédé la présente Assemblée.

Votre Commissaire aux Comptes Titulaire, Mme Cécile BOUSQUET, vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes qui vous sont présentés

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article 148 du Décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours de ce deuxième exercice social sous sa nouvelle forme de Société par Action Simplifiée

Je reste à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns

Je reprends, ci après, successivement, les différentes informations telles que prévues pour la réglementation en vigueur.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Je vous rappelle que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune dérogation ou modification que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation par rapport à ceux de l'exercice précédent

En outre, je vous indique que les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux principes, Règles et méthodes contenues dans le Code de Commerce.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE **AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

I. LE COMPTE DE RESULTAT

La société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes d'un montant global de 6 068 984 € au 30 juin 2016 contre 3 280 252 € sur l'exercice 2015..

Les charges d'exploitation qui ressortent pour un montant global de 5 348 291 € au 30 juin 2016 se répartissent comme suit :

CHARGES D'EXPLOITATION	EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016
Achats de marchandises	3 981 577
Variation de stock (marchandises)	(317 322)
Achats de matières premières	
Autres achats et charges externes	736 892
Impôts, taxes et versements assimilés	37 196
Salaires et traitements	533 937
Charges sociales	310 065
Dotations aux amortissements sur immobilisations	64 041
Dotations aux provisions sur actif circulant	
Autres charges	1885
TOTAL	5 348 271

Compte tenu des éléments qui précédent, le résultat d'exploitation de la société est bénéficiaire à hauteur de 751 488 euros au 30 juin 2016 contre 166 932 € en 2015

La société a été assujettie à l'impôt sur les sociétés pour 232 573 €

La société bénéficie de crédits d'impôts pour 56 211 €

Après enregistrement de tous produits et déduction de toutes charges, le résultat net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2016 se traduit par un bénéfice d'un montant de 633 085.74 €

2. LES COMPTES DE BILAN

BILAN ACTIF

A l'actif circulant, les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent à 1 582 888.43 €

Les autres créances de l'exercice sont d'un montant de 60 938 euros

A la clôture de l'exercice, la société disposait de 846 727 € de disponibilités en banque.

BILAN PASSIF

Les capitaux propres de la société ressortent pour un montant global de 1 754 373 euros au 30 juin 2016, après enregistrement du bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 633 086 €

Son endettement qui représente 1 527 234 € au 30 juin 2016 se décompose comme suit :

- | | |
|-------------------------------|---|
| - Dettes fournisseurs | 1 258 172 € |
| - Dettes fiscales et sociales | 151 229 |
| - Dettes financières | 108 117 € dont 33 117 € de compte courant associé |
| - Autres dettes | 9 714 € |

Cet endettement n'appelle aucune observation particulière.

ANALYSE DES RESULTATS – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- 1) Cet exercice s'est traduit par un chiffre d'affaires de 6 068 984 € soit une augmentation de 2 788 733 €

La marge brute est en baisse de 17.57 %

La marge globale est en progression de 528 637 €

RETROSPECTIVES 2016

Les investissements en matière de recherche portent leur fruit et cet exercice en fait la démonstration. L'évolution du chiffre d'affaires est lié à l'activité de la cale ce qui a des répercussions sur la marge globale. Parallèlement l'activité traditionnelle demeure stable et cela demeure notre cœur de métier.

Nous avons cédé notre établissement de WITRY LES REIMS le 30 avril 2016 pour des raisons économiques et sociales.

En effet, le directeur d'agence souhaitait prendre à son compte l'agence, et pour notre société, l'agence qui était en négatif financièrement posait un problème quant à sa gestion.

PROJETS 2016

Le développement à l'export sera le projet phare cette année avec une priorité pour l'Espagne, puis la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et la Roumanie, pays dans lesquels nous avons des contacts de distributions.

ETAT DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément en application de la loi LME nous vous communiquons l'état des dettes fournisseurs au 30 juin 2016 établi en fonction de leur ancienneté en tenant compte des fournisseurs débiteurs

<u>FOURNISSEURS</u>	<u>- 30 JOURS</u>	<u>+ 30 JOURS</u>	<u>+ 60 JOURS</u>
<u>30/06/2015</u>	<u>197 002.83</u>	<u>73 560.33</u>	<u>5 014.95</u>
<u>30/06/2016</u>	<u>920 205.80</u>	<u>293 646.04</u>	<u>22 913</u>

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS OU DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

ACTIVITES DE L'ENTREPRISE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Comme annoncé l'an dernier le produit AUTOBLOCK s'est bien positionné sur le marché. Suite à l'essai réalisé en juillet nous avons été retenu pour une grande partie du marché des 2330 cales, nous espérons en obtenir 75 %. Nous avons réalisé en commande plus de 500 AUTOBLOCK cette année.

Cette année cependant verra l'évolution de l'AUTOBLOCK. Nous avons également prévu un budget pour la mise à niveau du parc existant afin de fortifier l'image du produit et du service.

En étude et recherche, nous avons déposé un autre brevet concernant le blocage des camions à quai. Ce brevet vient en complément des systèmes actuels, et est innovant, sans aucune mesure avec les systèmes existants. Le brevet nous sert de protection, car la commercialisation ne se fera pas immédiatement.

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société a engagé des dépenses de recherche et développement dont le montant total des dépenses pour l'année civile 2015 s'élèvent à 122 258 € permettant de dégager un crédit d'impôt de 36 677 €

MANDATS DU PRESIDENT ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur Ignace BELLOTA, Président de la Société a été désigné en cette qualité à la constitution de la société pour une durée non limitée.

La société du Cabinet Cécile BOUSQUET a été désignée Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de 6 exercices à compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2011 soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
30 JUIN 2016

Déduction faite de toutes charges, après dotations aux amortissements et de provisions et après impôts sur les sociétés, le résultat net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2016 se traduit par un bénéfice d'un montant de 633 085.74 €

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Président propose d'affecter ce bénéfice de façon suivante

- Distribution de dividendes au prorata des droits détenus par chacun d'eux dans le capital social **200 000.00 €**

- Le solde serait viré au compte report à nouveau **433 085.74 €**

633 085.74 €

Total du bénéfice réalisé

Le Président propose que les dividendes soient mis en paiement en décembre 2016 par virement sur les comptes courants associés ou par chèque libellé à leur ordre après imputation des prélèvements sociaux de 15.50 % et des éventuels prélèvements forfaitaires de 21 % non libératoires sont dus si leur niveau d'imposition de l'année N-2 est supérieur à 75 000 € pour un couple.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il précise encore que les dividendes qui seront attribués aux associés à hauteur de **200 000 €** seront entièrement éligibles à l'abattement de 40 % visé à l'article 158-3-2° et 4° du même code.

De même conformément aux dispositions de l'article 243 bis précité, le Président vous rappelle que les dividendes distribués par la société au cours des 3 derniers exercices ont été les suivants

Exercice clos	Dividendes versés	Dividendes éligibles à l'abattement ART. 158-3-2° et 4° du CGI	Dividendes non éligibles à l'abattement Art.158-3-2° et 4° du CGI
30/06/2015	95 000.00	95 000.00	0
30/06/2014	95 000.00	95 000.00	0
30/06/2013	63 905.00	63 905.00	0

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, le Président vous signale que les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39.4 du même code.

Le président vous remercie de bien vouloir approuver par votre vote les conventions relevant de l'article L 227.10 du Code de Commerce que votre Commissaire aux Comptes vous signale dans son rapport spécial.

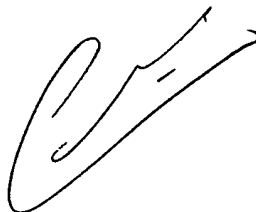
Telles sont, chers associés, les informations que votre Président a jugé nécessaire de porter à votre connaissance sur l'activité et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016

Le président vous remercie de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016, affecter le résultat dudit exercice conformément à sa proposition et lui donner quitus entier et sans réserve de sa gestion au titre de l'exercice écoulé lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se réunira le 30 novembre 2016.

Le Président reste à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires que vous jugeriez opportun de lui demander sur les comptes de l'exercice écoulé.

FAIT A LESCAR,
Le 10 Novembre 2016

LE PRESIDENT
Ignace BELLOTA



A.S.A. Fermetures SAS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000 €
SIEGE SOCIAL : 87 Boulevard de l'Europe 64230 LESCAR

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 30 NOVEMBRE 2016

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AVEC MISE EN PAIEMENT
15 DECEMBRE 2016 – MENTION DES DIVIDENDES ELIGIBLES
A L'ABATTEMENT DE 40 % VISE A L'ARTICLE 158-3-2° et 4°
DU CODE GENERAL DES IMPOTS

BENEFICIAIRE DE LA DISTRIBUTION	NOMBRE PARTS	DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %	DIVIDENDES ELIGIBLES AU PRELEVEMENT DE 21 %	DIVIDENDES NET VERSES APRES PRELEVEMENTS SOCIAUX DE 15.50 % ET IMPOT DE 21 %
M. BELLOTA Ignace Chemin des Arribeus 64110 LAROIN Né le 19 juin 1953	100	40 000	40 000	40 000	25 400
M. BELLOTA Yannick 5 avenue des Pyrénées 64320 OUSSE Né le 18 juillet 1980	200	80 000	80 000	80 000	50 800
Mme LARRAN Sabrina Quartier Angus 64370 CASTILLON D'ARTHEZ Née le 12 octobre 1981	200	80 000	80 000	80 000	50 800
TOTAL	500	200 000	200 000	200 000	127 000



S.A.S A.S.A FERMETURES
Au capital de 100 000 €
Siège social : 87 Boulevard de l'Europe
RN 117 MONJOY
64230 LESCAR
RCS PAU B 388 307 209

COURRIER ARRIVÉ

Le 22 DEC. 2016

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PAU

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 NOVEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

Madame, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Mixte du 7 décembre 2011, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **S.A.S A.S.A FERMETURES**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

4, rue Serviez 64000 PAU - Tél. 05 59 98 86 20 - Fax 05 59 98 86 21 - bousquet-cecile@orange.fr



1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles quant au traitement des brevets, ainsi qu'en ce qui concerne les procédures de valorisation des crédits d'impôts CIPC et CIR.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Pau, le 14 novembre 2016


Pour la SARL C.B.A & E

Cécile BOUSQUET
Commissaire aux comptes

4, rue Serviez 64000 PAU - Tél. 05 59 98 86 20 - Fax 05 59 98 86 21 - bousquet-cecile@orange.fr

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/06/2016			30/06/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	276	276		
	Frais de développement	76 294	76 294		12 511
	Concessions brevets droits similaires	107 097	57 443	49 654	60 294
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	70 818	57 324	13 494	15 857
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	144 982	118 065	26 916	9 442
	Autres immobilisations corporelles	278 499	180 291	98 208	122 576
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	4 500		4 500	4 500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 860		6 860	6 860
TOTAL (II)		689 326	489 693	199 634	232 042
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	606 029		606 029	288 707
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
ACTIF CIRCULANT	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 582 888	19 330	1 563 559	634 413
	Autres créances	60 939		60 939	213 356
	Capital souscrit appelé, non versé				
ACTIF CIRCULANT	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	200 000		200 000	200 000
	DISPONIBILITES	646 731		646 731	212 891
	Charges constatées d'avance	4 717		4 717	4 906
TOTAL (III)		3 101 304	19 330	3 081 974	1 554 272
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 790 630	509 022	3 281 608	1 786 313

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

6 860

6 860

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/06/2016	30/06/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres fonds propres	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 011 288	801 730
	Résultat de l'exercice	633 086	304 557
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 754 374	1 216 288
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	75 000	105 009
	Emprunts et dettes financières divers	33 118	35 253
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 258 172	294 481
	Dettes fiscales et sociales	151 230	120 501
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 715	14 782
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		1 527 234	570 025
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		3 281 608	1 786 313
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		633 085,74	304 557,48
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 527 234	502 525
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2016

30/06/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	6 068 984		6 068 984	3 280 252
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	6 068 984		6 068 984	3 280 252
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			30 774	6 136
Total des produits d'exploitation (1)				6 099 758	3 286 388
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			3 981 577	1 594 449
	Variation de stock			(317 322)	(190 290)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			736 892	633 668
	Impôts, taxes et versements assimilés			37 196	39 370
	Salaires et traitements			533 937	615 723
	Charges sociales du personnel			310 065	350 544
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			64 041	75 346
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1 885	646
Total des charges d'exploitation (2)				5 348 271	3 119 455
RESULTAT D'EXPLOITATION				751 488	166 932

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2016

30/06/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		751 488	166 932
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 983	10 172
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	11 983	10 172
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	789	4 146
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	789	4 146
RESULTAT FINANCIER		11 193	6 026
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		762 681	172 958
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	9 402	2 335
	Sur opérations en capital	100 000	34 500
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	109 402	36 835
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	7 251	1 281
	Sur opérations en capital	55 206	31 433
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	179	
	Total des charges exceptionnelles	62 636	32 714
RESULTAT EXCEPTIONNEL		46 767	4 121
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		176 362	(127 478)
TOTAL DES PRODUITS		6 221 143	3 333 394
TOTAL DES CHARGES		5 588 057	3 028 837
RESULTAT DE L'EXERCICE		633 086	304 557

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 281 608 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 221 143 euros** et un total **charges** de **5 588 057 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **633 086 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2015** et finit le **30/06/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté. Cependant il est à noter que la société a investi depuis de nombreuses années dans la recherche. Ceci a permis pour la première fois sur cet exercice d'avoir des prises de commandes importantes, dont le résultat a généré un chiffre d'affaires en forte progression avec pour conséquence une augmentation de l'encours clients et fournisseurs et des stocks.

Ces éléments doivent être considérés pour la lecture du bilan.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société a engagé des dépenses de recherches qui ont conduit à immobiliser des frais pour l'obtention de deux brevets déposé à l'INPI.

Les dépenses courantes liées à la recherche ont été comptabilisées dans un poste de charges.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

La société bénéficie du crédit d'impôt recherche qui a conduit à comptabiliser un produit de 36 677 €

La société bénéficie également du crédit Impôt prospection commerciale dont le produit est de 19 534 €

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

C.I.C.E

Le crédit d'impôt a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises et ainsi de leur permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en norme françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE, a été réalisé en diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers sont les suivants :

Une hausse du résultat de : 27580 €

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	76 570					76 570
	Autres	107 097					107 097
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	183 667					183 667
CORPORELLES	Terrains	70 818					70 818
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	139 956		36 446		31 420	144 982
	Instal., agencement, aménagement divers	70 465		42 357			112 821
	Matériel de transport	284 023		7 715		146 962	144 776
	Matériel de bureau, mobilier	72 868		499		52 466	20 902
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	638 130		87 017		230 848	494 299
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	4 500					4 500
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 860					6 860
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 360					11 360
TOTAL		833 157		87 017		230 848	689 326

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	64 059	12 511		76 570
	Autres	46 803	10 640		57 443
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	110 862	23 151		134 013
CORPORELLES	Terrains	54 961	2 363		57 324
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	130 514	14 727	27 175	118 065
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	31 368	5 010		36 378
	Matériel de transport	204 138	17 879	99 439	122 579
	Matériel de bureau, mobilier	69 273	1 089	49 028	21 334
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	490 254	41 068	175 642	355 680
TOTAL		601 116	64 219	175 642	489 693

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers :				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	19 330			19 330
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	19 330			19 330
	TOTAL GENERAL	19 330			19 330

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 860	6 860	
	Clients douteux ou litigieux	32 313	32 313	
	Autres créances clients	1 550 575	1 550 575	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 487	6 487	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	33 469	33 469	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	13 794	13 794	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 189	7 189	
	Charges constatées d'avances	4 717	4 717	
TOTAL DES CREANCES		1 655 404	1 655 404	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	75 000	75 000		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 258 172	1 258 172		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 725	53 725		
	Impôts sur les bénéfices.	34 380	34 380		
	Taxes sur la valeur ajoutée	31 918	31 918		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	31 207	31 207		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	33 118	33 118		
	Autres dettes	9 715	9 715		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 527 234	1 527 234		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		30 009			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		33 118			

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

30/06/2016

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles

Avances, acomptes sur immobilisations corporelles

Participations

Créances sur participations

Prêts

Autres titres immobilisés

Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes envers établissements de crédits

Emprunts et dettes financières divers

Avances, acomptes reçus sur commandes

Dettes fournisseurs comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

NEANT

ANNEXE - Elément 6.04

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	30/06/2016	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers		22 628	22 628		
TOTAL		22 628	22 628		
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL		22 628	22 628		
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/06/2016

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

TOTAL**NEANT**

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2016

Total des Produits à recevoir		120 281
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	<i>100 000</i>	100 000
Autres créances <i>FONGECIF A RECEVOIR</i> <i>CICE A RECEVOIR</i>	<i>6 487</i> <i>13 794</i>	20 281

NEANT

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2016

Total des Charges à payer		45 426
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 219
<i>FACT A RECEVOIR</i>	<i>14 219</i>	
Dettes fiscales et sociales		31 207
<i>FORMATION CONTINUE</i>	<i>2 727</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>1 855</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>26 626</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION publicité		4 717	4 717
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 717

--

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		30/06/2012	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
	Nombre d'actions ordinaires	500	500	500	500	500
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	2 590 276	2 978 127	3 524 159	3 280 252	6 068 984
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	177 302	222 519	285 355	252 425	873 667
	Impôts sur les bénéfices	33 060	48 042	54 394	(127 478)	176 362
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	72 604	103 654	145 859	304 557	633 086
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	288	349	462	760	1 395
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	145	207	292	609	1 266
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	17	17	21	21	17
	Montant de la masse salariale	553 417	561 343	595 197	615 723	533 937
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	346 633	329 518	339 060	350 544	310 065